

Si le SNUDI-FO 53 a eu l'occasion de faire part des inquiétudes des enseignants des écoles publiques du département au sujet de la reprise ordonnée par le gouvernement à partir du 11 mai, il souhaite revenir, suite aux informations communiquées par la quarantaine d'enseignants concernés réunis en réunion d'information syndicale ce 6 mai, sur la situation dans plusieurs villes du département, et notamment les 3 plus importantes.

*A Laval, la municipalité indique que les écoles ne seront pas pourvues en gel hydroalcoolique ! La communication est quasi absente avec les équipes enseignantes et la ville décide seule des écoles qui accueilleront les élèves des familles volontaires.*

*A Mayenne, la municipalité a décidé sans aucune consultation préalable des enseignants, ni des représentants de parents, de consulter les familles quant à leur intention à compter du 12 mai, selon une organisation que les enseignants ont découverte à cette occasion. Alors que plusieurs directeurs souhaitaient un fonctionnement sur 4 jours en présentiel, en excluant donc le mercredi encore en vigueur sur la commune, ainsi qu'une rentrée échelonnée par niveaux, excluant notamment les plus petits, la mairie a décidé de maintenir la semaine de 4,5 jours, et a indiqué qu'elle entendait accueillir TOUS les élèves volontaires, y compris les tout petits, 9 demi-journées par semaine, prenant en charge sur un autre lieu les élèves les jours où ils ne pouvaient être accueillis à l'école.*

*A Château-Gontier, le maire indique : « l'école de la République doit accueillir tout le monde ». Monsieur le maire oublie que l'école de la République se doit aussi d'assurer la sécurité de tous. Le maire se pose en responsable hiérarchique des enseignants de la ville, outrepassant ses prérogatives. Comme pour Mayenne, la municipalité refuse l'organisation majoritaire demandée par les enseignants pour un fonctionnement en présentiel sur 4 jours, dans le respect des obligations de service. La municipalité, contre l'avis des autorités, ne veut pas entendre parler de rentrée progressive mais veut imposer la rentrée de tous les élèves, dans toutes les écoles, au mépris des règles sanitaires clairement établies.*

Le SNUDI-FO 53 regrette le manque d'échanges entre les élus et les enseignants d'autant plus que le protocole sanitaire ministériel stipule que « la mise en œuvre des prescriptions nécessite une collaboration très étroite entre les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales. » (page 4)

Pour la ville de Mayenne, le SNUDI-FO 53 rappelle que si la majorité des familles s'était prononcée il y a 2 ans en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours sans que la municipalité ne réponde à ce souhait, la question se pose aujourd'hui sur un plan sanitaire : plus de jours d'ouverture des établissements, c'est plus de mouvements, plus de croisements entre adultes, et aussi plus de temps consacré au respect du protocole sanitaire (lavage des mains, entrées, sorties, récréations...) et donc moins de temps en classe.

Cette précipitation, qui répond à celle du gouvernement en matière de déconfinement, ne semble guidée que par des considérations économiques déjà exposées par le président de la république : « On ne peut relancer l'économie avec les seules familles sans enfants ».

Le SNUDI-FO 53 rappelle qu'il appartient au maire mais aussi aux enseignants et en particulier aux directeurs d'école « d'organiser la reprise dans le respect de la doctrine sanitaire et de vérifier son applicabilité avant l'accueil des élèves » (protocole sanitaire du 3 mai 2020 p.10).

Devant assumer la responsabilité, y compris pénale, de la décision, le directeur peut tout à fait considérer que « l'applicabilité » du protocole n'est pas possible et reporter ou refuser la réouverture. Pour les mêmes raisons, il peut aussi décider d'accueillir moins d'élèves.

Le SNUDI-FO 53 préférerait toutefois qu'un réel échange ait lieu avec les élus et que les professionnels que sont les enseignants soient plus écoutés. Il n'est pas trop tard. Il rappelle que le Maire n'est pas le supérieur hiérarchique des enseignants du premier degré, et veillera au respect des prérogatives des uns et des autres.

Par ailleurs, avec ce plan de reprise progressive, « bricolé » à la hâte par le ministre, sans aucune garantie sanitaire sérieuse, les personnels s'inquiètent, les directeurs et directrices sont à bout. Les garanties pour leur santé et leur sécurité ainsi que celles des élèves ne sont pas là. Notons que pour le département, à propos des masques, seuls des masques chirurgicaux seront à disposition dans les collèges et uniquement pour la journée de « pré-rentree » du lundi ; les enseignants devant se débrouiller pour aller les récupérer !

Enfin, le SNUDI-FO 53 et sa fédération, la FNEC-FP FO 53, ont déclenché une procédure d'alerte relative aux conditions de reprise pour le 11 mai et sur les questions légitimes des collègues sur leur santé et leur protection auxquelles le directeur académique n'apporte pas de réponse.